

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: C'est parce que vous ne savez pas organiser votre programme.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me permets de signaler au premier ministre que le temps va nous manquer, non seulement au cours de la session mais durant la période des questions.

Mme MacInnis: Vu les priorités énoncées par le premier ministre, est-ce à dire qu'il prend maintenant son parti d'une politique continentale sur l'avortement?

* * *

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

LA MISE À LA RETRAITE DES HOUILLEURS—DEMANDE DE PROGRAMME DE RÉEMBAUCHAGE

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'adresse du ministre de l'Expansion économique régionale. Vu que le ministre des Approvisionnements et Services nous a appris hier qu'il était intervenu directement dans les affaires d'une société de la Couronne au nom du ministre, soit la société Polymer, faisant ainsi annuler des avis de cessation d'emploi qu'avait délivrés cette société et créant, de ce fait, un précédent, puis-je demander au ministre de l'Expansion économique régionale s'il serait prêt à user de son autorité pour contraindre les hauts fonctionnaires de la Société de développement du Cap-Breton à cesser la mise à la retraite précoce du personnel et à entreprendre un programme de réembauchage dans les houillères du Cap-Breton où le taux de chômage voisine présentement les 25 p. 100?

• (3.10 p.m.)

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je crois que la direction de la Devco a agi conformément à la loi adoptée par la Chambre et, comme on le sait, nous dépensons plusieurs millions de dollars par année pour essayer de maintenir l'emploi dans les mines de charbon, quoique la Chambre ait convenu que l'effectif de la main-d'œuvre, d'une façon générale, devait être diminué.

[Traduction]

M. Muir: Puis-je demander au ministre si le gouvernement et la société songent à continuer à ralentir graduellement l'activité dans les charbonnages à jeter les travailleurs dans la rue, tout en n'y substituant aucun autre genre d'industrie et d'emploi, contrairement aussi à la loi?

[Français]

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, à mon avis, des efforts considérables sont faits en vue de trouver des solutions de rechange. La Devco est dotée d'une nouvelle direction; j'ai bon espoir que cette nouvelle direction trouvera peut-être des formules ou des solutions que l'autre n'a pas trouvées, mais je crois que l'honorable député a raison. Il a été prévu que nous devons trouver des activités de substitution, et nous espérons pouvoir en trouver.

[Le très hon. M. Trudeau.]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA VÉRIFICATION DES SUBVENTIONS—LE CAS DE LA STEP LITE MANUFACTURING LIMITED

[Traduction]

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de l'Expansion économique régionale s'il peut assurer à la Chambre que son ministère surveille de près les subventions accordées aux sociétés pour s'installer dans les régions désignées ou défavorisées?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Oui, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

M. Hales: Le ministre pourrait-il, en ce cas, indiquer à la Chambre et aux contribuables canadiens pour quelle raison ses services ont accordé une subvention de \$216,000 à une société dont le directeur était criblé de dettes dans la région qu'il a quittée, au point qu'il doit de l'argent au ministère du Revenu national, à l'Hydro-Ontario; qu'il lui reste à payer des impôts fonciers, des loyers...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Hees: C'est certainement un libéral.

Des voix: Oh, oh!

M. Hales: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je demande au ministre de nous fournir des explications.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il n'est guère possible de considérer cela comme un rappel au Règlement.

M. Hales: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. J'ai posé au ministre une question précise au nom des contribuables canadiens...

Des voix: Bravo!

M. Hales: ... et je veux savoir pourquoi l'on a donné \$216,000 à cette entreprise.

L'hon. M. Marchand: Quelle entreprise?

M. Hales: Je me reporte à un communiqué déposé aujourd'hui: la Step Lite Manufacturing Limited, qui va s'installer à Renfrew, en Ontario, et dont le chef a de lourdes dettes envers la Division de l'impôt sur le revenu, l'Ontario Hydro, et bien d'autres. Pourquoi lui a-t-on donné cet argent?

[Français]

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, le communiqué qui a été émis n'indique pas que nous avons donné de l'argent. Nous avons sans doute promis d'accorder une subvention, si toutes les autres conditions étaient...

[Traduction]

Une voix: Il y a une différence.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Marchand: Ne riez pas; c'est bien ainsi que les choses se passent et c'est ainsi qu'elles se sont toujours passées. Je vais examiner le cas de plus près, et je donnerai une réponse plus détaillée demain au député.